



# RNE DON

# Le MAG'

Bulletin n°12 - Septembre 2025

Bulletin Communautaire des Vallées de l'Orne et de l'Odon



P. 13

## Pôle Enfance Jeunesse

- Le projet de pôle mutualisé sur la commune de Saint-Martin-de-May se précise

P. 4

## Focus

- Comprendre le financement du service public de gestion des déchets

P. 8

## Énergies renouvelables

- Des projets qui se concrétisent :  
Autoconsommation  
& Unité de Méthanisation

# Sommaire

P. 3

## Éditorial

P. 4

## Focus

- Le service public de gestion des déchets

P. 5 - 7

## Environnement

- Des résultats très encourageants en 2024
- Un tri plus précis en déchèterie
- Bouteille de protoxyde d'azote & bouteilles de gaz mal triées
- La Démarche EnR
- Conférences & ateliers
- Autoconsommation
- L'unité de méthanisation

P. 8

## Territoire

- Schéma cyclable
- BlaBlaCar Daily

P. 9

## Développement économique

- Fonds d'intervention artisans & commerçants
- Métiers vus du cœur 2025

P. 10 - 11

## Services aux habitants

- France Services
- Rencontres numériques

P. 12 - 13

## Préservation des milieux

- Travaux d'assainissement
- Espèces Exotiques Envahissantes
- Programme Pluriannuel de Restauration & d'Entretien
- Restauration de la Continuité Écologique
- Programme d'action en faveur de la restauration du bocage
- Redonner vie à nos mares

P. 14 - 15

## Tourisme

- Le Pont du Coudray s'anime !
- À noter dans vos agendas
- Randonnées & gravel
- Festi'Vallées

P. 16 - 17

## Enfance / Jeunesse

- Pôle Enfance Jeunesse
- Parentalité

P. 18 - 20

## Culture

- Pôle Culturel Le MOOD
- Temps fort jeune public
- Projets
- Orne Odon Musique & Danse

## NUMÉROS UTILES

N° COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VALLÉES DE L'ORNE ET DE L'ODON

ACCUEIL : 02 31 73 11 98

FRANCE SERVICES / POINT INFO 14 :

ÉVRECY : 02 31 71 96 93

SAINT-MARTIN-DE-MAY : 02 31 80 31 15

SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS :

02 61 67 04 07

N° GÉNÉRAUX :

POLICE SECOURS : 17

GENDARMERIE D'ÉVRECY :

02 31 08 35 53

GENDARMERIE DE BRETTEVILLE-  
SUR-LAIZE : 02 31 15 07 00

SAMU : 15

POMPIERS : 18

SOS MÉDECIN : 3624

CENTRE ANTI-POISON ROUEN :

02 35 88 44 00

ADMR (AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL) :

SIÈGE CARPIQUET : 02 31 26 84 84

SIAD (SERVICE DE SOINS À DOMICILE) :

ÉVRECY : 02 31 80 47 21

BOURGUÉBUS : 02 31 23 15 90

## UNE SUGGESTION ?

Ce bulletin est le vôtre, aidez-nous à le faire évoluer. Vos remarques et suggestions sont les bienvenues !

[contact@vallees-orne-odon.fr](mailto:contact@vallees-orne-odon.fr)

Imprimé par La Maison du Document

Photos : Imadrone / Visuels : Adobe Stock - Canva

Directeur de publication :

Hubert PICARD

Rédacteur en chef :

Didier BERTHELOT

Conception et mise en page :

Nolwenn LE GOFF

Parution :

Septembre 2025 - 12 200 ex



## Le mot du Président

Comme chaque année, nous vous proposons ce bulletin d'information et de suivi des dossiers en cours relevant de notre compétence. Il n'y a pas de « petits » ou « grands » sujets, il n'y a que la volonté commune d'apporter des services de qualité.

Si la commune reste le premier niveau de services publics de proximité absolument essentiel, la Communauté de communes permet la gestion de services communs, la projection sur l'aménagement du territoire et la subsidiarité chaque fois que nécessaire.

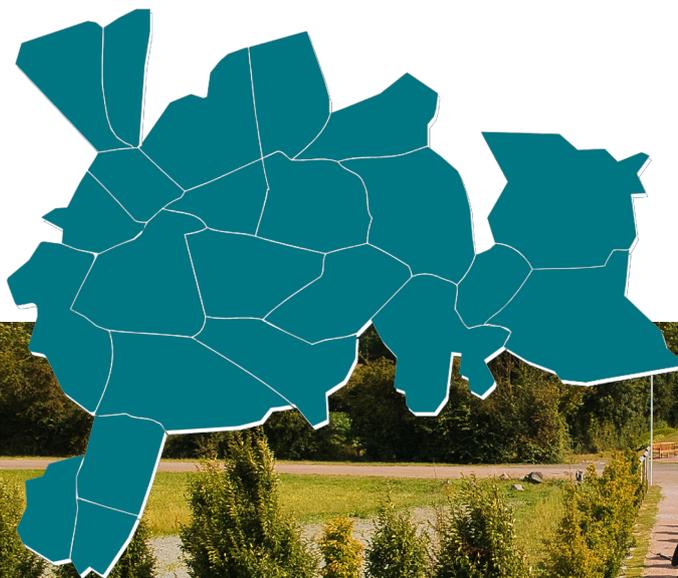
Les thématiques proposées dans ce bulletin confirment le rôle et la place de la Communauté de communes dans le paysage institutionnel et de façon très concrète dans le quotidien de chaque habitant.

À quelques mois de la fin de ce mandat, je souhaite remercier l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs et économiques pour leur contribution à faire de notre Communauté de communes, un territoire où il fait bon vivre.

Merci à tous les élus locaux qui, par leur disponibilité, font vivre notre démocratie. Merci à tous les agents qui, par leur implication, rendent un service public de qualité.

*Très bonne lecture à chacune et à chacun.*

**Hubert PICARD**  
Président



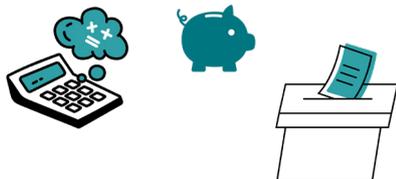
# Le service public de gestion des déchets

## Comprendre le financement du service déchets ménagers

Le service public de gestion des déchets ménagers est principalement financé grâce à la contribution des usagers du territoire.

Le budget est adopté chaque année par les élus communautaires qui autorisent les dépenses et prévoient les recettes prévisionnelles du même montant.

C'est à ce moment que les tarifs de la Redevance Incitative sont votés et ajustés en fonction du besoin de financement de l'année.



### Lien entre la TGAP et la réduction des déchets :

La Taxe Générale sur les Activités Polluantes est une taxe que le service paye à l'Etat sur chaque tonne de déchets incinérée (OMR) et enfouie (tout-venant). Cela représente un coût d'environ 100 000 € chaque année.

En 2024, malgré un coût à la tonne en hausse, la charge totale pour le service a légèrement diminué par rapport à 2023, grâce à vos efforts pour réduire la quantité d'OMR et de tout-venant !

**82%**

Redevance Incitative (RI)

**9%**

Solde du tri\*

**5%**

Recettes exceptionnelles & autres produits

**9%**

Vente de ferraille

**2%**

Soutien Eco-Organismes



\*Le solde du tri est la différence entre les coûts liés au tri et les recettes liées à la revente des emballages et papier. Ce solde est reversé à la collectivité et varie chaque année en fonction du prix de reprise des matériaux.

### Taux de couverture du service

- Le coût aidé TTC = charges qui restent à financer par la redevance (déduction faite des subventions et autres recettes exceptionnelles)
- Recettes de la Redevance Incitative



### Quels services sont compris dans votre redevance ordures ménagères ?

-  La collecte des emballages et des papiers
-  La collecte des ordures ménagères résiduelles  
*18 levées incluses par an*
-  L'incinération des ordures ménagères résiduelles
-  Le vidage des colonnes verre
-  La collecte et traitement des déchets apportés en déchèteries  
*26 passages inclus*
-  L'accès au portail web Ecocito
-  L'accès au compostage partagé ou individuel\*  
*\*participation à l'achat du composteur*
-  Les frais administratifs de fonctionnement du service



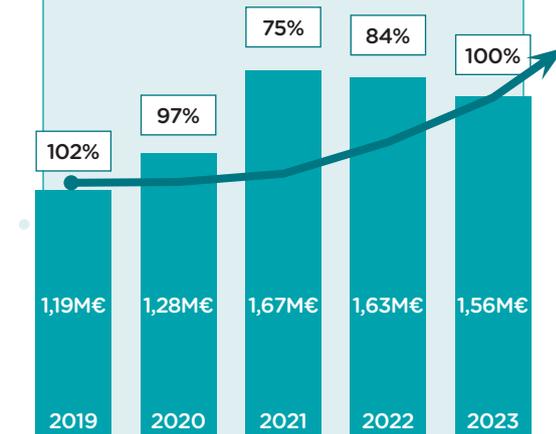
### Trier ses déchets c'est bien, mais pourquoi ?

#### L'aspect environnemental :

- ⊖ d'incinération
- ⊖ de matières premières utilisées

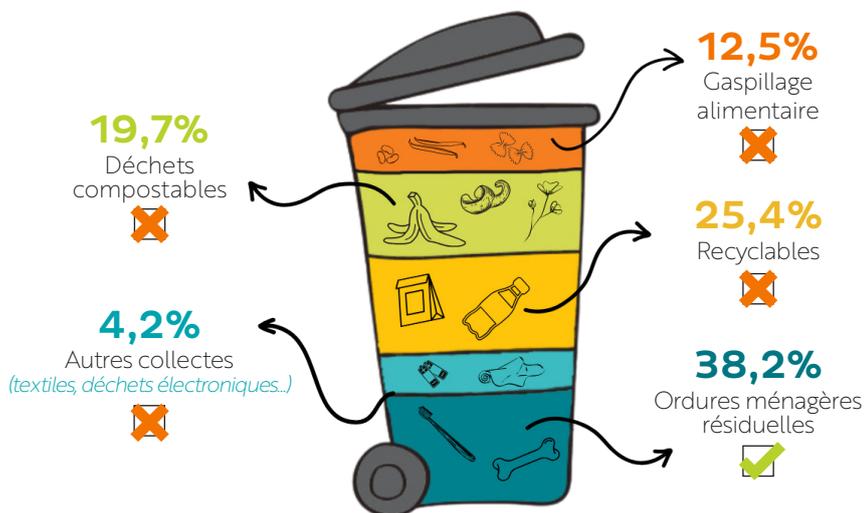
#### L'aspect financier :

- + 135 000 € par an si tous les emballages devaient être incinérés
- + 68 000 € de perte sur les recettes liées à la revente de matériaux
- ⊖ 203 000 € supplémentaires à financer



## Des résultats très encourageants en 2024

Composition de la poubelle des ordures ménagères résiduelles du territoire : Continuons nos efforts !



### Petite info : Le tri des textiles sanitaires

- Mouchoirs / essuie tout
- Serviettes hygiéniques
- Cotons / lingettes
- Cotons-tiges
- Couches



⚠️ À ne pas confondre avec les papiers graphiques ! (bac jaune)  
(magazines, cahiers, livres, flyers, post-it...)

## Un tri plus précis en déchèterie

Nouveaux contenants mis en place en 2024



- ➕ de tri c'est...
- ➔ de déchets dans la benne tout-venant
- et donc :
- ➔ de déchets enfouis !



- Menuiseries vitrées
- Plâtre
- Jouets
- Articles de sport & de loisir
- Articles de bricolage & de jardin

## Bouteilles de protoxyde d'azote & bouteilles de gaz mal triées

Un geste aux lourdes conséquences

En 2024, 285 explosions ont eu lieu à l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) de Colombelles, un danger pour les agents et pour les installations.

### ? Où déposer les bouteilles de gaz ?

Dans n'importe quel point de vente (ex : Intermarché Évreux), la loi leur impose de reprendre les bouteilles de gaz gratuitement et sans obligation d'achat.

### ? Où déposer les bouteilles de protoxyde d'azote ?

En déchèterie dans la benne ferraille.  
(Bien les dégoupiller en amont)

Aidez-nous à lutter contre ce fléau !



## La Démarche EnR

### Retour sur les évènements en lien avec la transition énergétique

À l'occasion du Conseil communautaire du 27 mars 2025, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) a fait le bilan des actions qui avaient été menées depuis 2023, compte tenu de démarches agressives et non contrôlables de développeurs éoliens sur plusieurs communes du territoire.

Une étude de gisement avait été élaborée, visant à mieux connaître le gisement sur le territoire et à définir avec les habitants, lors d'ateliers de co-construction de l'étude, la stratégie à appliquer pour maîtriser le développement de ces énergies sur le territoire.

Les travaux ont été présentés en Conseil communautaire du 23 novembre 2023 et, lors duquel il a été proposé aux communes de surseoir à l'identification de potentielles zones d'Accélération de l'éolien, tout en poursuivant le nécessaire travail d'animation de la réflexion sur le sujet.

Au printemps 2024, un premier cycle de conférences a réuni plus de 180 participants pour revenir aux fondamentaux de la réflexion relative à la transition.

Ensuite à l'automne 2024, deux conférences étaient dédiées à l'éolien, pour traiter les principaux sujets d'inquiétudes des habitants. Les conférences se sont poursuivies sur d'autres sujets fondamentaux de transition (habitat, alimentation, mobilités, numérique, eau, ...).



### Information importante : Projets éoliens sur le territoire

À défaut de consensus sur la maîtrise des projets éoliens par un engagement collectif du territoire communautaire, la mission d'animation de la réflexion et de coordination confiée par la loi à la Communauté de communes doit être considérée, arrivée à son terme.

Pour les projets éoliens, subis ou non, dans la limite de leurs prérogatives, puisque les permis de construire relèvent en la matière du Préfet, les communes demeurent seules compétentes.

La Communauté de communes reste toujours motrice ou facilitatrice, voire actrice pour ce qui est de l'autoconsommation collective (ACC), la méthanisation, le bois énergie, la géothermie, les aides à la rénovation, les mobilités et l'information des habitants et élus du territoire.

## Conférences & ateliers

### Retour sur le cycle de conférences

Lors des ateliers de co-constructions portant sur la production d'énergies renouvelables, une grande majorité de participants avait exprimé la volonté de voir des conférences organisées portant sur ces thématiques, mais également sur les nécessaires enjeux de sobriété afin d'enrichir les connaissances et réflexions individuelles et collectives.

Ainsi 8 conférences ont été proposées depuis septembre 2024 réunissant en moyenne près de 50 personnes.

L'eau dans le bocage

Le bruit éolien : qu'est-ce ?

L'éolien : de quoi on cause ?

Une alimentation résiliente ?

Transports durables : du constat à l'action

Manger local : bon pour ma santé & mon porte-monnaie ?

Comprendre mon logement pour rénover & agir au quotidien

L'impact du numérique : agir pour un numérique responsable ?

## Autoconsommation

### Projet d'Autoconsommation collective Caen évasion

La Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO), dans le cadre de son engagement pour la transition énergétique, travaille activement à développer la production d'électricité solaire sur son territoire. Avec l'appui d'Enercoop Normandie, la CCVOO étudie la possibilité de créer plusieurs boucles d'autoconsommation collective qui permettraient, dans un 1er temps aux acteurs du territoire, de consommer l'électricité produite localement par des panneaux solaires.

C'est dans ce contexte que la société de transport Caen Évasion, qui porte un projet d'installation photovoltaïque sur la toiture rénovée de son bâtiment, a souhaité intégrer le projet de la Communauté de la Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Le projet de Caen évasion permettrait de produire 279 MWh d'électricité par an, soit l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 30 logements d'habitation. Cette production de Caen Évasion, qui transiterait par le réseau d'ENEDIS, serait consommée par des acteurs locaux.

Ce projet est un bel exemple de coopération pour construire ensemble un avenir énergétique plus responsable et bénéfique aux acteurs d'un territoire.



#### Ce projet a pour objectifs de :

- Maîtriser et stabiliser la facture énergétique actuellement volatile.
- Encourager une énergie plus locale, durable et solidaire.

## L'unité de méthanisation

### Un projet de territoire en passe de se concrétiser

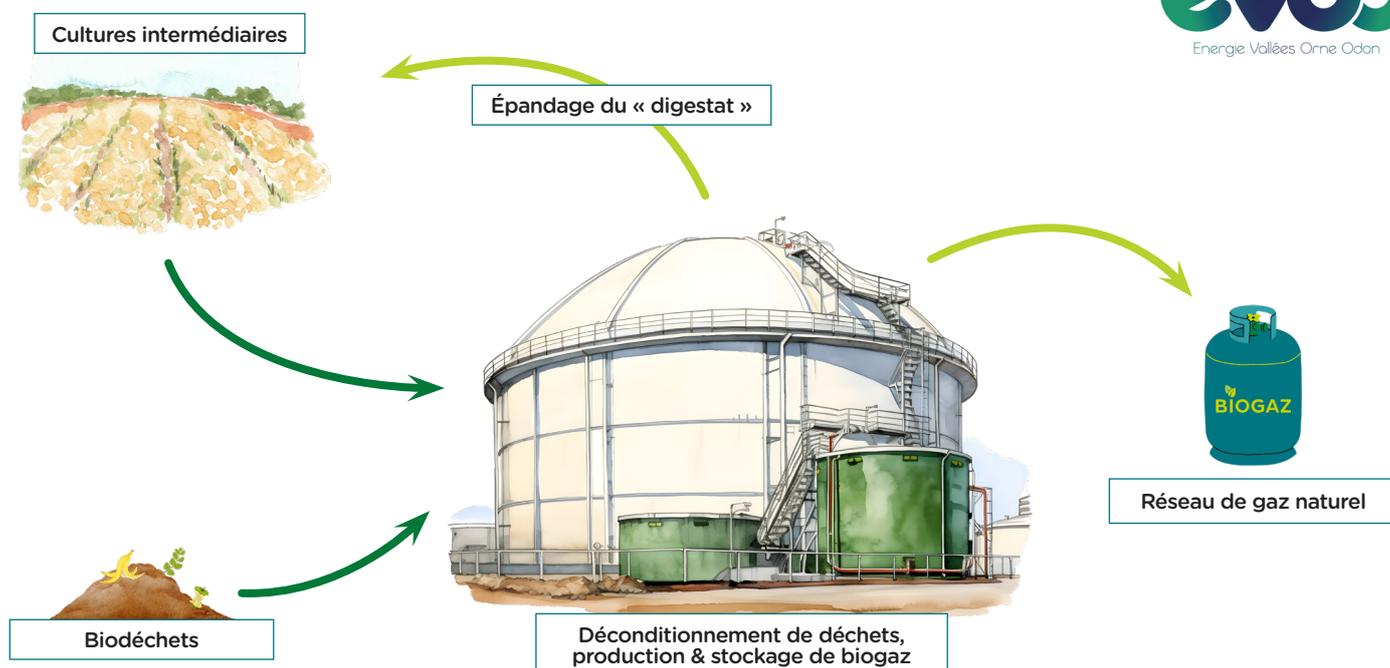
Les autorisations administratives obtenues, le démarrage des travaux de construction de l'unité de méthanisation est annoncé dans les prochaines semaines au lieu dit le Mont haie à Fontaine-Étoupefour.

Rappelons que la CCVOO et l'association Énergie Partagée sont pleinement parties prenantes de ce projet initié et porté par des agriculteurs et un industriel implantés sur le territoire.

En produisant du biogaz réinjecté dans le réseau de distribution publique, ce projet s'inscrit pleinement dans la démarche 100% Énergie Renouvelable voulue par la CCVOO en 2019.

Outre des cultures intermédiaires limitant l'érosion des sols entre chaque production agricole, cette unité consommera des déchets fermentescibles provenant d'activités comme les restaurants, des ménages pour les secteurs où leur collecte est assurée faute de place pour la mise en place de composteurs, collectés dans un périmètre maximal de 50 km.

La matière résiduelle, le « digestat » de ce processus de dégradation biologique servira d'amendement aux champs des agriculteurs porteurs du projet, réduisant ainsi l'utilisation d'engrais de synthèse.





i

### Les tronçons concernés sont :

- Sainte-Honorine-du-Fay / Évrecy
- Baron-sur-Odon / Éterville
- Vieux / Maltot  
*(projet porté par les communes)*
- Maltot / Feugerolles-Bully  
*(projet porté par les communes)*
- Vieux / Feugerolles-Bully
- Esquay-Notre-Dame / Éterville

i

### Mise en place d'un nouvel avantage pour les covoitureurs :

#### Covoiturage 100% gratuit !

En septembre et en janvier, le covoiturage est désormais 100% gratuit grâce au soutien de la collectivité.

N'hésitez pas à profiter de ces moments pour découvrir ce mode de déplacement !



## Schéma cyclable

### Point sur l'étude pour la poursuite du schéma cyclable

Depuis 2020, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon a réalisé la construction de deux itinéraires de liaisons douces entre Gavrus et Évrecy ainsi qu'entre Grainville-sur-Odon, Mondrainville et Tourville-sur-Odon.

Une troisième piste cyclable entre Bougy et Évrecy devrait sortir de terre dans les prochaines semaines, finalisant ainsi les objectifs que le Conseil communautaire s'était fixé en début de mandat.

L'engagement de la collectivité se poursuit. Ainsi, en 2023 la Communauté de communes s'est dotée d'un Schéma des Mobilités afin de définir une politique cohérente en matière de mobilité pour les années à venir et de poursuivre le travail entamé dans ce domaine.

### Ce document comporte notamment une mise à jour du schéma directeur cyclable adoptée en 2018 autour de 4 objectifs :

- Relier les pôles et sécuriser l'accès aux collèges
- Assurer les liaisons avec Caen
- Desservir les points d'intérêt touristique
- Assurer les continuités d'itinéraires

Afin de répondre à ces objectifs, la collectivité s'est associée aux communes de Maltot, Vieux et Feugerolles-Bully, porteuses de projets d'intérêts communaux, et a sollicité le cabinet d'ingénierie Inge-Infra dans le but d'établir des avant-projets sur un certain nombre de tronçons.

Cette mission permettra au prochain exécutif communautaire de disposer d'une solide base de travail prête à l'emploi, qui lui permettra d'engager des chantiers concrets le plus rapidement possible selon les possibilités financières qui s'offriront à lui.

## BlaBlaCar Daily

### Covoituez de / sur / vers notre territoire

Le partenariat entre la Communauté de communes et BlaBlaCar Daily continue en 2025 et sera prolongé en 2026.

L'incitation au covoiturage s'inscrit dans une stratégie politique globale visant à faciliter les mobilités pour tous sur notre territoire et répond également à l'ambition de transition écologique, fil rouge de la mandature.

Avec le soutien de la Communauté de communes, le covoiturage est un mode de déplacement simple et économique pour tous les trajets ayant pour point de départ ou d'arrivée le territoire communautaire.

**1600**

Covoitureurs inscrits sur le territoire de la CCVOO

**2500**

Nombre de trajets ayant été financés par la CCVOO en 2024

**58000km**

Distance cumulée par les covoitureurs du territoire en 2024

**13000kg**

Quantité de CO<sup>2</sup> évitée grâce aux covoitureurs du territoire en 2024



### Exemple de projet réalisé sur le territoire :

#### Entreprise :

La Boucherie Père et Fille  
Sainte-Honorine-du-Fay

#### Aide :

2ème fois que l'entreprise bénéficie de ce fond d'intervention

#### Nature des travaux :

Ajout d'un four et de 4 feux supplémentaires

#### Montant total des travaux :

13 000 € HT

#### Montant de la subvention versée par la Communauté de communes et la Région :

7 000 € HT

## Fonds d'intervention artisans commerçants

### Aide & soutien aux artisans et commerçants des centres bourgs

La CCVVOO a mis en place un Fonds d'intervention (enveloppe totale de 250 000€), pour soutenir les activités des artisans et les commerçants des centres bourgs.

Il s'agit d'une subvention allouée par la Région Normandie et la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon, cette dernière ayant d'ores et déjà accordé 11 subventions.

Le montant maximal de chaque aide étant plafonné à 15 000€.

Destinée aux activités comptant une surface commerciale, cette aide vise à faciliter les projets suivants :

- Moderniser les locaux d'activité
- Renouveler les équipements professionnels
- Rénover les vitrines et enseignes
- Conduire les travaux de sécurisation et d'accessibilité à tous les publics

## Métiers vus du cœur 2025

### Visites & découvertes des entreprises du territoire

Cette année encore, plus de 400 élèves en classe de 4ème, des collèges d'Évrecy et de Saint-Martin-de-May, ont pu visiter une cinquantaine d'entreprises du territoire.

Durant deux matinées et par petits groupes, ils ont ainsi pu découvrir différents métiers et échanger avec des professionnels sur les spécificités de leurs professions.

Nous souhaitons remercier les deux collèges du territoire, l'Agence Régionale de l'Oriente et des Métiers de Normandie et Parcours Métier Normandie qui ont été copilotes de cette édition, ainsi que tous les établissements qui ont permis aux jeunes du territoire de découvrir leurs métiers et de visiter leurs entreprises.



## France Services

### Service gratuit à la population

Pour vous accompagner dans vos démarches administratives, nous vous rappelons que vous pouvez trouver à Évrecy (au siège de la Communauté de communes) et à la mairie de May-sur-Orne (Saint-Martin-de-May), des points d'accueil France Services / Point Info 14.

Si besoin, pour des questions spécifiques, vous pourrez être en relation par visioconférence avec un correspondant partenaire. **Plus de 9930 accompagnements individuels ont été réalisés en 2023 dans les espaces France Services / Point Info 14 du territoire !**

#### Vous pouvez y obtenir :

- Des informations concernant la CAF, la MSA, la CPAM, la MDPH, la CARSAT, France Travail...  
(Demande d'aide, suivi de dossier, attestation...)

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site internet :

[www.vallées-orne-odon.fr](http://www.vallées-orne-odon.fr)



## Rencontres numériques

### Ateliers collectifs gratuits et sans rendez-vous

Un conseiller numérique du Département du Calvados vous accueille gratuitement et sans rendez-vous, pour vous proposer des ateliers collectifs à thèmes (sobriété numérique, cybersécurité, achats en ligne, etc.).

Les ateliers ont lieu à la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon.

#### Les prochains ateliers se tiendront :



- **Le 25 septembre :**  
Prise en main de son smartphone.



- **Le 23 octobre :**  
Cybersécurité.



- **Le 20 novembre :**  
Intelligence artificielle.



- **Le 18 décembre :**  
Achat en ligne.

## LES RENCONTRES NUMÉRIQUES



### Suivre notre page Facebook, ça sert à quoi ?

En suivant notre page Facebook, vous pourrez accéder facilement aux informations et actualités qui concernent votre Communauté de communes, ainsi que ses services.

*N'attendez plus et rejoignez-nous sur Facebook !*



## Travaux d'assainissement

### Optimisation & amélioration des systèmes d'assainissement

La CCVOO est compétente en matière d'assainissement depuis le 1er janvier 2019. Après une nécessaire phase d'harmonisation des modes de gestion préexistants, des études portant sur le schéma directeur d'assainissement sont menées depuis près de 2 ans.

#### Elles poursuivent plusieurs objectifs :

- Définir pour l'ensemble du territoire les zones où la collectivité manifeste sa volonté de déployer des réseaux d'assainissement collectifs. À l'inverse, dans les secteurs où l'habitat est peu dense, l'assainissement non collectif sera confirmé.
- Répertorier, diagnostiquer les 220km de réseaux d'assainissement collectif ainsi que les 10 stations d'épuration recensées sur le territoire, en vue d'établir un programme de travaux pour les 10 prochaines années.
- Pour le compte des communes, préciser dans les secteurs à urbaniser dans les prochaines années, les dispositions à mettre en œuvre afin de limiter les conséquences de l'imperméabilisation. Ce volet d'étude identifie également les actions devant être prises sur les secteurs où des inondations sont régulièrement constatées lors d'évènements climatiques intenses.



#### L'enjeu de ces études :

L'enjeu premier de ces études est d'améliorer la qualité des rejets des eaux traitées dans le milieu récepteur. Elles devraient s'achever début 2026 après une phase de consultation du public.



## Espèces Exotiques Envahissantes

### Retour sur l'opération d'arrachage de Balsamines de l'Himalaya

L'été dernier, une opération d'arrachage de Balsamines de l'Himalaya a été menée sur la Laize, dans le cadre d'un partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) pour la gestion des espèces exotiques envahissantes (EEE).

Cette plante, originaire d'Asie et reconnaissable à ses fleurs en cloche rose à violette, se propage rapidement dans les milieux humides grâce à ses capsules projetant les graines à distance.

Bien qu'ornementale, elle représente une menace pour la biodiversité locale : elle étouffe la flore indigène, appauvrit les habitats naturels et contribue à l'érosion des berges.

L'intervention de la brigade invasive du CEN, concentrée principalement sur la commune de Laize-Clinchamps, a permis d'arracher 10 380 pieds sur une surface d'environ 1 000 m<sup>2</sup>, en deux jours.

Parallèlement, une formation a été proposée aux agents techniques communaux et aux élus pour les sensibiliser à la reconnaissance de ces espèces invasives et aux méthodes de gestion appropriées.

Ces actions, répétées chaque année, contribuent à limiter la propagation de la Balsamine et à préserver l'équilibre écologique du cours d'eau.

## Programme Pluriannuel de Restauration & d'Entretien

### Retour sur le lancement du PPRE

L'année 2024 aura inauguré le lancement du Programme Pluriannuel de Restauration et d'Entretien (PPRE) des bassins versant de la Laize et de la Guigne.

La 1ère tranche d'interventions s'est concentrée sur la Laize et le ruisseau de la Vallée, sur les communes de Laize-Clinchamps et Saint-Martin-de-May. Les premiers chantiers, réalisés par l'entreprise Arbor & Sens, ont permis l'entretien de la ripisylve (débroussaillage, coupes, faucardage).

En fin d'année, des aménagements complémentaires ont été mis en œuvre par ESPACE : installation d'abreuvoirs, de clôtures et d'hydrotubes pour limiter l'érosion des berges liée au bétail et aux engins agricoles.

En 2025, une seconde phase d'intervention est prévue sur un affluent à Fontenay-le-Marmion.

Un suivi biologique, coordonné par la Fédération de Pêche du Calvados, utilise des Indices d'Abondance Truites (IAT) pour estimer l'abondance de truites juvéniles.

Ce protocole, basé sur des pêches électriques standardisées, permet de mesurer et relâcher les poissons, offrant un indicateur précieux du bon fonctionnement écologique des rivières et de l'efficacité des actions menées en faveur des milieux aquatiques.



### Bilan de la 1ère tranche des travaux PPRE :

- 4 km de berges restaurées
- 10 riverains / exploitants sensibilisés
- 36 000€ TTC investis

#### dont :

80% Agence de l'Eau Seine-Normandie  
20% CCVOO

Ces travaux, entièrement pris en charge financièrement, n'ont nécessité aucune contribution des propriétaires riverains ou exploitants agricoles.

## Restauration de la Continuité Écologique

### Lancement d'une étude sur la partie amont du ruisseau du Flagy, situé à Préaux-Bocage, en vue d'un projet de renaturation

Cette démarche vise à rétablir le cours d'eau dans son talweg naturel, lit d'origine, déplacé pour permettre la création d'un ancien bassin piscicole aujourd'hui dégradé.

La présence d'une retenue d'eau sur un cours d'eau naturel ralentit l'écoulement, favorisant la stagnation, l'élévation de la température et la baisse du taux d'oxygène dissous, mais également le développement de micro-organismes et de bactéries au détriment de la biodiversité aquatique.

À l'inverse, un écoulement libre et dynamique permet une meilleure oxygénation de l'eau, essentielle au bon fonctionnement écologique du milieu.

Des levées topographiques ont été réalisés par la Fédération de pêche sur un ancien déversoir situé en aval de la Guigne, aujourd'hui sans utilité, en vue d'envisager son effacement.

Les obstacles artificiels comme les seuils, barrages ou retenues constituent des freins majeurs à la continuité écologique :

Ils bloquent la migration des poissons et empêchent le transit naturel des sédiments, perturbant ainsi les équilibres physiques et biologiques des cours d'eau.

## Programme d'action en faveur de la restauration du bocage

### Les vertus de la plantation de haies bocagères

Depuis l'hiver 2022-2023, la Communauté de communes met en œuvre un programme d'action en faveur de la restauration du bocage.

Afin de préserver la qualité des eaux superficielles et souterraines, l'Agence de l'Eau Seine Normandie finance une partie de la plantation, le solde restant à la charge de la collectivité.

En plus de répondre au critère de protection de la qualité de l'eau, les haies permettent de limiter l'érosion, le ruissellement ainsi que les inondations lors de forts abats d'eau.

Elles régulent le climat, protègent les cultures du vent et offrent des abris aux animaux contre les intempéries et le soleil.

Les haies peuvent servir de support à la production d'énergie renouvelable et sont des réservoirs de biodiversité pour les insectes, oiseaux et petite faune.

Les plantations, qu'elles soient demandées par un agriculteur ou proposées par un technicien bocage, peuvent se faire à plat, sur talus, ou en double rang.

Le bénéficiaire est également libre de choisir les essences qui composeront la future haie à partir d'une liste préétablie.

#### Depuis 3 ans :

Ce sont 9,5 kilomètres de haies bocagères qui ont été plantées et de nouveaux projets sont déjà inscrits pour l'hiver 2025-2026.

## Redonner vie à nos mares

### Pourquoi les restaurer ?

Après un recensement exhaustif et une caractérisation des mares, les interventions jugées prioritaires seront effectuées à l'automne, lorsque le niveau d'eau sera au plus bas.

Ces travaux comprendront le débroussaillage, le curage, le reprofilage des berges, ainsi que la pose de clôtures et d'abreuvoirs.

L'objectif de ces travaux est de prolonger la durée de vie des mares pour préserver leurs nombreux rôles. En effet, elles abritent une faune et une flore aquatique spécifique et parfois menacée, servent de zone tampon contre les inondations, permettent d'abreuver le bétail en période sèche, et constituent un élément important du patrimoine, un héritage du passé.

#### Depuis 2 ans :

La Communauté de communes a décidé de s'engager dans ce programme, ce qui a permis la restauration de 13 mares et bénéficié à 7 propriétaires.

### Pourquoi ont-elles disparu ?

Autrefois essentielles dans nos paysages bocagers, les mares servaient d'abreuvoir pour le bétail et à des usages domestiques.

Avec la diminution de l'élevage et les grandes transformations des systèmes agricoles, ces mares ont été délaissées, devenant des friches ou bosquets envasés par manque d'entretien.

Redonner une seconde vie à ces espaces pour faire valoir tous leurs rôles, c'est l'ambition menée par le conservatoire d'espaces naturels de Normandie dans le cadre du programme régional d'action en faveur des mares.



## Le Pont du Coudray s'anime !

### Des animations estivales gratuites & pour tous

Nouvelles animations estivales d'avril à octobre au Pont du Coudray organisées par Orne Odon Tourisme, la Communauté de Communes Vallées de l'Orne et de l'Odon et Cap Orne.

#### Au programme :

Des balades à vélo, à pied ou en trottinettes électriques, des animations et spectacles, de la découverte et des ateliers.

Sans oublier des soirées apéro-concerts tous les vendredis soirs en juillet et en août sur la terrasse de Cap Orne, dans un cadre privilégié, face à la voie verte et au bord de l'Orne.

Rendez-vous l'année prochaine pour découvrir le nouveau programme d'animations proposées au Pont du Coudray, par Orne Odon Tourisme !

### Le programme d'animations continue :

Il reste encore 3 animations au programme, rendez-vous au site touristique :

- **Dimanche 28 septembre à 14h30**  
Randonnée commentée
- **Mercredi 15 octobre à 10h30**  
Marché de producteurs  
« Semaine du goût »
- **Samedi 18 octobre de 10h à 12h**  
Balade éco-citoyenne  
« Cap sur le propre »



## À noter dans vos agendas

### La Gravel Orne Odon

La Gravel Orne Odon est un évènement cyclo (gravel ou VTT) inaugurant nos boucles label qualité.

Ouvert aux familles comme aux confirmés, retrouvez 5 parcours balisés allant de 20 km à 87 km.



**Dimanche 21 septembre 2025**

Au départ du site touristique du Pont du Coudray

Plus d'infos et inscription :

<https://cdc.vallees-orne-odon.fr/la-gravel-orne-odon/>



## Randonnées & gravel

### Les randonnées accompagnées

Les patrimoines culturel, mémoriel et naturel ont été mis en valeur lors de nos 13 randonnées accompagnées et balades pré-digestives de mars à octobre.

La nouveauté cette année, en plus des randonnées commentées et avec dénivelé :

Une randonnée avec pause pique-nique le midi !

### Les boucles pédestres et gravel

Retrouvez nos 9 boucles de randonnées pédestres en version numérique et en version papier au Bureau d'Information Touristique, ainsi que nos 5 circuits gravel en version numérique sur notre site internet :

[vallees-orne-odon.fr/tourisme](https://vallees-orne-odon.fr/tourisme)



## Festi'Vallées

### Retour sur l'édition 2025

Festi'Vallées est un festival de musiques éclectiques gratuit et ouvert à tous. Il a été conçu pour mettre en valeur le patrimoine local à travers la musique et a célébré sa 4ème édition cette année !

Le 19 juillet dernier, ce sont 4 groupes qui ont joué au château de Maltot (MFR) :

*Family Circle, Spleen Mantis, Zap Jazz Band et Cosmic Town.*

Les spectateurs ont pu profiter d'animations en continu l'après-midi et en soirée, proposées par :

*Tout est jonglerie et le Bistroté.*



## Pôle Enfance Jeunesse

### Le projet de pôle mutualisé sur la commune déléguée de Saint-Martin-de-Fontenay se précise

Convaincus de l'opportunité de mutualiser les équipements publics, les élus communaux et communautaires ont décidé de conduire en commun un projet répondant aux besoins relevant de leur compétence respective.

#### Pour la commune de Saint-Martin-de-Fontenay :

- Restructuration du groupe scolaire en vue de regrouper sur un site unique les élèves maternels et primaires
- Permettre l'accessibilité du site à tous les élèves
- Améliorer significativement l'efficacité énergétique de l'école existante

#### Pour la Communauté de communes :

- Développer des espaces pour les activités du centre de loisirs
- Créer un Relais Petite Enfance permettant notamment d'animer des ateliers pour les assistantes maternelles
- Aménager des locaux dédiés aux enseignements artistiques

i

#### Cet équipement accueillera :

- Une école de 11 classes
- Un Relais Petite Enfance (RPE)
- Une école de musique
- Un centre de loisirs
- Une salle polyvalente

Les études de conception sont actuellement menées en vue de lancer la consultation d'entreprises lors du dernier trimestre 2025.

Le démarrage des travaux devrait intervenir début 2026 pour une livraison à la rentrée scolaire 2027.



## Parentalité

### Festival en famille

Devant le succès rencontré lors de la première édition du « Festival en famille » qui a eu lieu en octobre 2024, il a été décidé avec l'association Trimaran, de reconduire cet événement en 2025.

Il aura lieu le 4 octobre 2025 et proposera divers ateliers et conférences, à destination des enfants et des parents.

Cette journée est organisée en partenariat avec l'espace de vie sociale d'Évrecy et l'Association des Amis de Jean Bosco (AAJB) à Gavrus.

Cette journée clôturera « les Before en famille » qui proposaient des ateliers « en familles » (21 juin – 19 juillet - 30 août 2025), tels que des ateliers de : lecture, sciences, cuisine, sculpture sur ballons, rythme et percussions, etc.

Nous vous attendons donc nombreux à cette journée !

FESTIVAL  
en  
Famille



## Pôle Culturel Le MOOD

### Point d'avancement sur le futur équipement culturel

Le projet d'équipement culturel est né d'un engagement fort, depuis une trentaine d'années, d'habitants et d'élus de la commune d'Évrecy et de communes environnantes. Ainsi a été créée l'association OMAC d'Évrecy avec comme objectif d'accueillir dans les salles de Vieux et Évrecy, des spectacles proposés par l'ancien ODACC (Office Départemental d'Action Culturelle du Calvados).

Le lien entre l'association et le service culturel de la CCVOO se tisse depuis l'engagement de l'intercommunalité dans un contrat culturel de territoire avec le Département en 2018 et l'arrivée de Madeline MALLET en tant que coordinatrice culturelle de l'intercommunalité en 2019. Ensemble, ces deux entités vous proposent chaque année une saison de spectacles pluridisciplinaires en alliant leurs forces pour l'organisation de ces saisons.

Si le fonctionnement général de l'équipement sera assuré par les services de l'intercommunalité et piloté par le service culturel, les bénévoles de l'OMAC sont déjà engagés dans une réflexion quant à l'investissement que chacun souhaitera apporter à la vie de cette nouvelle structure.

La mise en place d'un comité de programmation sera à réfléchir, tout comme le fonctionnement avec une équipe de bénévoles pour des missions telles que l'accueil artistes ou l'accueil public, à l'image du fonctionnement de certaines structures culturelles du Département (C3 Le Cube à Douvres-la-Délivrande ou La Renaissance à Mondeville).

Si ces missions sont susceptibles de vous intéresser, n'hésitez pas à vous manifester auprès de notre service culturel et plus spécifiquement auprès de Madeline MALLET.



### Financement du futur équipement :

L'opération d'un montant de 6,8M€ HT est subventionnée par l'Etat, la Région Normandie, le Conseil Départemental du Calvados et le Centre National de la Musique.

**Le reste à charge de la Communauté de communes s'élève à 1,6 M€ soit 24%.**



### Dates clés des travaux :

Les marchés attribués par le Conseil communautaire du 24 avril vont connaître un début d'exécution en septembre.

**La livraison de l'équipement interviendra fin 2026.**



## Temps fort jeune public

### À vos agendas :



Du 15 au 20 octobre prochains :

Retrouvez la 2ème édition du temps fort familial et jeune public de votre saison culturelle.

Construit en partenariat avec les structures culturelles et petite enfance, enfance et jeunesse du territoire, ce festival vous invite à partager des moments autour de spectacles et de propositions artistiques.

Pour être certain d'avoir accès au programme, n'hésitez pas à adresser votre demande de document au service culturel :

[culture@vallees-orne-odon.fr](mailto:culture@vallees-orne-odon.fr)

## Projets

### Compagnie LEA

La compagnie LEA, dirigée par la danseuse et chorégraphe Lolita Espin Anadon, est venue présenter son spectacle « Rouge Incarnat » le 16 mai dernier dans le cadre de la saison culturelle 2024-2025. À cette occasion et en amont du spectacle, un projet de médiation, porté par la CCVOO et financé par la Région Normandie s'est tissé entre l'école de Sainte-Honorine-du-Fay, l'école Orne Odon Musique et Danse et la Cie.

Au total, ce sont 39 enfants qui ont rencontré Lolita lors d'ateliers de pratique de danse, mais aussi de rendez-vous du « Laboratoire Incarnat ». Les 21 élèves de CE1 ont eu l'honneur de présenter leur « mini-spectacle » devant un public familial et ravi le samedi 17 mai, à la salle polyvalente de Sainte-Honorine-du-Fay.

Ce projet de médiation s'inscrit dans la politique culturelle de la CCVOO. Il vise à éveiller les enfants du territoire à la discipline qu'est la danse contemporaine et à leur permettre d'enrichir leur parcours de spectateurs et de rencontre artistique.

### Des spectacles dans certaines bibliothèques

La CCVOO continue de développer une saison de spectacles pluridisciplinaires à destination de ses habitants (voir la plaquette jointe à ce bulletin), tout en portant le réseau de lecture publique du territoire.

En octobre et janvier prochains, les deux s'unissent et vous proposent deux spectacles à découvrir dans quelques-unes de vos bibliothèques/médiathèques : « Babil Opéra » à destination des petits et « Conférence de poche » pour les plus grands. Financés par la CCVOO et accueillis par les bibliothèques, ces spectacles représentent un premier projet de « tournée » partagée.





## VOTRE ÉCOLE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

REPRISE DES COURS : LUNDI 15 SEPTEMBRE

### Évrecy

- Chorale des enfants
- Piano
- Trompette / saxhorn
- Batterie
- Guitare classique / électrique / basse
- Jardin & Éveil musical

### Saint-Martin-de-May

- Batterie
- Chorale des enfants
- Flûte traversière
- Jardin & Éveil musical
- Flûte à bec
- Initiation musicale
- Guitare classique
- Piano

### Amayé-sur-Orne

- Piano
- Saxophone

### Bougy

- Chorale « L'Air de Rien »

### Sainte-Honorine-du-Fay

- Flûte à bec / traversière
- Guitare classique / électrique / basse
- Chorale des enfants
- Initiation musicale

### NOUVEAUTÉ - DANSE CONTEMPORAINE

- Éveil à la danse (4 - 5 ans)
- Initiation à la danse (6 - 7 ans)
- Danse contemporaine jeunes (8 - 12 ans)
- Danse contemporaine ados & adultes

Tel : 02 31 85 52 46

Mail : [musique.danse@vallees-orne-odon.fr](mailto:musique.danse@vallees-orne-odon.fr)

[www.cdc.vallees-orne-odon.fr](http://www.cdc.vallees-orne-odon.fr)



Contactez-nous

N° de Tél : 02 31 73 11 98

Mail : [contact@vallees-orne-odon.fr](mailto:contact@vallees-orne-odon.fr)

Adresse : 4 rue du Colonel Arnaud Beltrame

Nous vous accueillons

Du lundi au vendredi :

De 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

14210 ÉVRECY

